

Pour qui

candidats hors académie de Nantes qui souhaitent une affectation dans un établissement public de l'académie de Nantes.

Pour quelles formations

1^{ère} année de CAP, 2^{nde} professionnelle BAC PRO, 2^{nde} générale et technologique, 1^{ère} technologique, 1^{ère} Professionnelle

Calendrier et démarches

1 Compléter et remettre à l'établissement actuel de l'élève

- Cette fiche hors académie AFFELNET - Lycée
- Pour les familles qui utilisent le téléservice - affectation, une **impression de la page de vœux saisis dans <https://teleservices.ac-nantes.fr/>**
- Pour les familles qui n'utilisent pas le téléservice - affectation, la **fiche de vœu palier* 3^{ème} ou palier 2^{nde}**

2 Saisir les vœux d'affectation : du 4 mai et au 1er juin

- Si la famille utilise le téléservice - affectation : **la famille saisit elle-même ses vœux dans <https://teleservices.ac-nantes.fr/>**
- Si la famille n'utilise pas le téléservice - affectation : l'établissement de l'élève saisit **les vœux de l'élève renseignés sur la fiche de vœux palier 3^{ème}* ou palier 2^{nde}***.

3 L'établissement actuel de l'élève envoie à la DSDEN** du département demandé au plus tard le 2 juin 2020

- Cette fiche hors académie Affelnet-lycée
- La fiche récapitulative de saisie des vœux fournie par l'établissement de l'élève (*pour les familles qui n'utilisent pas le téléservice - affectation*) ou l'impression de la page des vœux saisis dans le téléservice - affectation.
- Les pièces justificatives en fonction du motif de la demande d'affectation dans l'académie de Nantes (*voir ci-dessous*).

*Fiche de vœu palier 3^{ème} et palier 2^{nde} à télécharger sur :

[www.ac-nantes.fr/Orientation et insertion/Espace établissement/Guide des procédures d'orientation et d'affectation/Documents candidats/](http://www.ac-nantes.fr/Orientation%20et%20insertion/Espace%20établissement/Guide%20des%20procédures%20d'orientation%20et%20d'affectation/Documents%20candidats/)

**Coordonnées DSDEN affichés à : [www.ac-nantes.fr/Orientation et insertion/Vos- interlocuteurs/les DSDEN/](http://www.ac-nantes.fr/Orientation%20et%20insertion/Vos%20interlocuteurs/les%20DSDEN/)

à noter!

Formations à recrutement sur dossier : si votre candidature concerne uniquement un vœu pour une formation à recrutement sur dossier, vous n'avez pas à compléter la fiche hors académie. **Vous devez suivre le calendrier et les consignes du dossier de candidature.**

Pour accéder aux dossiers/fiches : [www.ac-nantes.fr/Orientation et insertion/Demander une formation/Formations à recrutement spécifique/](http://www.ac-nantes.fr/Orientation%20et%20insertion/Demander%20une%20formation/Formations%20à%20recrutement%20spécifique/)

Informations à renseigner

Identité de l'élève :

NOM : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____ / _____ / _____

Sexe : F M Boursier: Oui Non

Nom du (ou des) représentant(s) légal(aux) :

Classe fréquentée en 2019-2020 :

Adresse :

Code postal : _____ Commune : _____

Adresse e-mail : _____ Téléphone : _____

Motif(s) de la demande d'affectation dans l'académie de Nantes (cochez la case correspondant au motif de votre demande)

- Emménagement dans l'académie de Nantes pour la rentrée 2020 (*selon la formation demandée, voir les modalités et critères d'affectation*).
Précisez votre adresse (si vous la connaissez déjà) au 1er septembre 2020 et joignez un **justificatif** du futur domicile.
- Formation(s) demandée(s) n'existant pas dans l'académie d'origine. Précisez :
- Elève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement demandé. (*Précisez et joignez un justificatif de domicile*) :
- Situation médicale (*Joindre les justificatifs dans une enveloppe fermée adressée au Médecin Conseiller technique de la DSDEN du département demandé*)
- Autre, précisez :

à noter!

Critères d'affectation dans l'enseignement public

Les élèves issus de l'académie de Nantes ont une **priorité d'accès**. En cas de futur emménagement dans l'académie de Nantes, n'oubliez pas de cocher la case correspondante ci-dessus et d'envoyer à la DSDEN un justificatif de domicile (*dès qu'il est en votre possession*).

A savoir, en cas d'emménagement dans l'académie de Nantes

L'affectation en **seconde générale et technologique en lycée public** tient compte du lieu de résidence de l'élève. Si votre lieu (ou futur lieu) de résidence ne correspond pas au secteur de l'établissement demandé, vous pouvez effectuer une demande de dérogation en précisant l'un des motifs indiqués sur la fiche dérogation*** (*joindre un justificatif*).



***Retrouver toutes les informations sur les procédures d'orientation et d'affectation de l'académie de Nantes et tous les documents à télécharger : [www.ac-nantes.fr/Orientation et insertion/Espace établissement/Guide des procédures d'orientation et d'affectation/](http://www.ac-nantes.fr/Orientation%20et%20insertion/Espace%20établissement/Guide%20des%20procédures%20d'orientation%20et%20d'affectation/)